



Syndicat National des Agents des Douanes

Déclaration liminaire CAPC n°6 du 9 Octobre 2013

Monsieur le Président,

Comme affirmé dans la déclaration liminaire du 25 septembre 2013 lors du GT Hygiène et Sécurité, nous profitons de cette instance pour vous rappeler la nécessité de pérenniser l'emploi et de maintenir les structures douanières sur le territoire afin d'assurer un service public digne des attentes.

Cette déclaration est surtout celle des usagers du service public douanier (acteurs économiques, associations de consommateurs, protection de la faune et de la flore, élus) prononcée lors des États Généraux de la Douane.

Contrairement à la demande insistante de « plus de contrôles » des intervenants des États Généraux, vous préparez actuellement un énième plan de restructuration qui anéantira l'outil douanier et sa capacité à intervenir en matière de lutte contre les fraudes.

Optimistes de nature, nous savons compter sur vous pour nous rejoindre le 21 novembre prochain. Alors...

Soyez à l'écoute !

Cessez d'être une administration dogmatique qui supprime de l'emploi et des structures réduisant ainsi à « peau de chagrin » les possibilités de mutation et garantisiez les missions douanières sur l'ensemble du territoire.

Les élus en CAPC catégorie C